

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2007

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure. – coefficient : 7 + 2

spécialité

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix soit le sujet A, soit le sujet B.

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Quels sont les effets de l'investissement des entreprises sur l'emploi ?

DOCUMENT 1

La question des effets de l'investissement sur l'emploi est très controversée. Les conséquences dépendent essentiellement du type d'investissement réalisé. Dans le cadre d'un investissement de capacité, l'emploi a toutes les chances de progresser. La réponse est plus délicate à donner s'agissant de l'investissement de productivité.

Si l'on se place dans une perspective historique, depuis la révolution industrielle, il est évident que l'introduction du progrès technique, par le biais de l'investissement de productivité, ne s'est pas traduite par une réduction de l'emploi. Elle s'est faite parallèlement à une augmentation de la population active et surtout elle s'est accompagnée d'une réduction générale du temps de travail.

À court terme, l'investissement de productivité peut provoquer du chômage. Certes, il crée des emplois dans les secteurs qui produisent les nouveaux biens d'équipement, mais il contribue souvent à en détruire dans les secteurs traditionnels. Rien ne permet d'affirmer que les deux phénomènes se compensent. De plus, les qualifications nécessaires pour les nouveaux emplois ne correspondent pas nécessairement à celles des emplois supprimés. [...] Une autre question se pose avec acuité depuis quelques années. Celle de la destination géographique des investissements.

Pierre-André CORPRON, *Comprendre l'économie : Concepts et mécanismes*,
Cahiers français n°315, juillet-août 2003.

DOCUMENT 2

PIB, FBCF et emploi dans quelques pays de l'OCDE
(% de variation par rapport à l'année précédente)

	1992	1995	2000	2005
Allemagne				
PIB	1,8	2,0	3,5	1,1
Investissement	3,6	-0,1	3,6	0,2
Emploi	-1,5	0,2	1,9	-0,2
France				
PIB	1,9	2,0	4,1	1,4
Investissement	-0,9	1,8	7,5	3,4
Emploi	-0,6	0,9	2,7	0,3
Royaume-Uni				
PIB	0,3	2,9	4,0	1,8
Investissement	-0,9	3,1	3,5	3,2
Emploi	nd	1,2	1,2	1,0
États-Unis				
PIB	3,3	2,5	3,7	3,5
Investissement	4,9	5,7	6,1	7,2
Emploi	0,0	2,0	2,0	1,6
Japon				
PIB	1,0	1,9	2,9	2,7
Investissement	-2,3	0,9	1,2	3,3
Emploi	1,1	0,1	-0,1	0,4

Source : D'après Eurostat et OCDE, 2006.

**Le marché du téléphone mobile se relance par l'innovation
205 000 emplois sont liés au secteur**

Nombre d'utilisateurs	39,4 millions d'abonnés à mi-2003, soit 66,5 % de la population. 99 % des Français ont accès à un réseau à partir de leur domicile.
Taux de pénétration	20 % pour 0-15 ans ; 80 % pour 15-25 ans ; 70 % pour 25-35 ; 65 % pour 35-50 ans ; 49 % pour les 50 ans et plus.
Chiffre d'affaires	Orange, SFR et Bouygues Telecom ont réalisé en 2002 un chiffre d'affaires cumulé de 16,7 milliards d'euros, proche de celui de la construction aéronautique et spatiale.
Valeur ajoutée	62 milliards d'euros de 1991 à 2002, dont 8,3 milliards dégagés par les opérateurs mobiles.
Investissement des opérateurs	58,6 milliards d'euros en cumul depuis 1991, en croissance moyenne annuelle de 27 %. 11 milliards d'euros ont été investis dans les réseaux.
Retour sur investissement	Le cash-flow ¹ cumulé des trois opérateurs n'est devenu positif qu'en 2002-2003, dix ans après le lancement de leur premier service.
Emplois	205 000 ont été créés, dont 84 000 induits ² . Ce nombre pourrait grimper entre 270 000 et 280 000 d'ici à 2019.

1. Cash flow : en français = marge brut d'autofinancement ; mesure la capacité d'autofinancement d'une entreprise.

2. Emplois induits = emplois indirects.

Source : D'après une étude réalisée par le cabinet Tera pour l'Association française des opérateurs mobiles,
Le Monde, 7 novembre 2003.

DOCUMENT 4

Ce qui est préoccupant, c'est que beaucoup d'entreprises choisissent d'emblée de créer de nouveaux emplois ailleurs, que ce soit à l'intérieur de leurs filiales ou chez des sous-traitants. [...] Les pays émergents comme la Chine ou l'Inde attirent désormais davantage de créations d'emplois et possèdent une main-d'oeuvre à la fois moins chère et de mieux en mieux formée. Face à cette évolution, nous devons nous poser la question de savoir quel type d'emplois nous allons garder chez nous. [...]

Un [autre] point d'interrogation me semble tout à fait justifié : c'est la question de savoir si le progrès technologique actuel se traduira par la création de nouveaux emplois ou non. Par le passé, on criait souvent au loup en voyant venir des technologies nouvelles, craignant la montée du chômage. Chaque fois, ces inquiétudes se sont dissipées devant l'apparition d'activités et d'emplois nouveaux, jusqu'alors inimaginables. Mais on peut effectivement se demander si, cette fois-ci, les nouvelles technologies ne seront pas moins créatrices d'emplois, et si ce phénomène, combiné avec les nouvelles possibilités de délocaliser, va se traduire par la montée durable du chômage et par la déqualification du travail.

Source : Entretien avec Suzanne BERGER, La Vie des Idées « *Made all Over* : les délocalisations en question » n°6 octobre 2005 in Problèmes économiques n°2909 – 25 octobre 2006.

DOCUMENT 5

Alors que pour de nombreux observateurs, l'automatisation des processus de production des années soixante et soixante-dix conduisait à un accroissement de la productivité des travailleurs peu qualifiés, à l'origine d'un mouvement de « dé-qualification » des métiers ouvriers, les économistes américains décrivent l'effet inverse dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix : la diffusion des TIC¹ profiterait beaucoup plus à la main-d'oeuvre qualifiée, dont elle augmenterait la productivité et les rémunérations, qu'à la main-d'oeuvre peu qualifiée dont elle détériorerait les perspectives d'emploi. L'ordinateur et ses dérivés remplaceraient donc la main-d'oeuvre d'exécution en renforçant l'efficacité de la main-d'oeuvre de conception. [...]

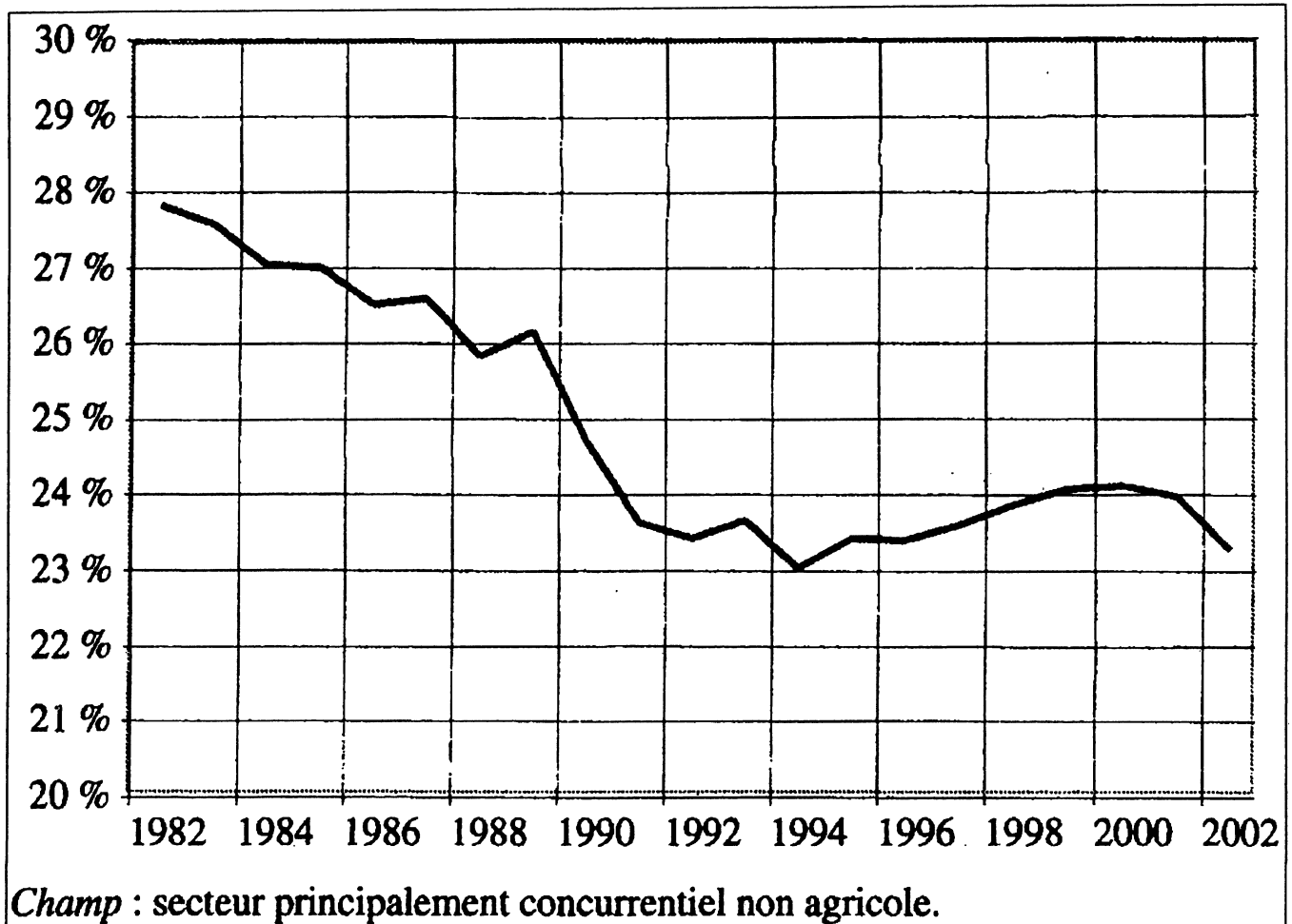
Mais ces changements coordonnés ne conduisent pas nécessairement à un déclin de la main-d'oeuvre peu qualifiée. L'effet direct des TIC¹ peut être positif ou négatif sur la demande de travail non qualifié, même si l'effet net est plutôt d'accroître la demande de travail qualifié. Si les performances des entreprises sont accrues, elles gagnent des parts de marché, augmentent leur activité et emploient davantage de toutes les catégories de travailleurs.

Source : Nathalie GREENAN, Yannick L'HORTY, Jacques MAIRESSE, *Inégalités et économie numérique : comparaisons transatlantiques*, Centre d'études de l'emploi, juillet 2002.

1. Technologie de l'information et de la communication.

DOCUMENT 6

Evolution de l'emploi non qualifié en France
en % de l'emploi salarié



Source : INSEE, enquête emploi.

Il est demandé au candidat :

1. *de construire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse,*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé ;*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Stratification sociale et inégalités

I – Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

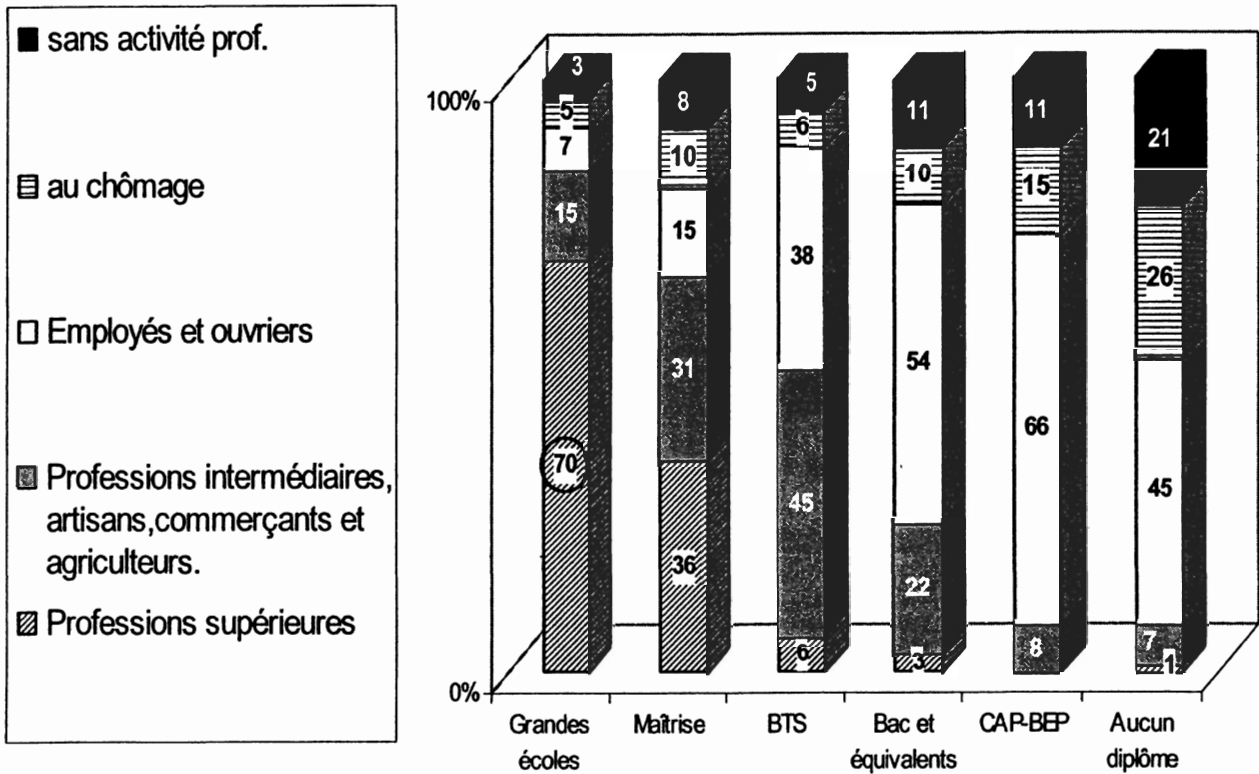
- 1) **Rédiger une phrase donnant la signification de la valeur entourée. (document 1) (1 point)**
- 2) **Quels liens peut-on établir entre formation initiale et niveau d'insertion professionnelle ? (document 1) (2 points)**
- 3) **Expliquer comment le diplôme « permet d'atténuer certaines inégalités entre les jeunes » (document 2) (2 points)**
- 4) **Expliquer pourquoi un fils d'ouvrier a plus de difficultés à rentabiliser ses diplômes sur le marché du travail ? (document 2) (2 points)**
- 5) **Quels constats dégagez-vous de l'analyse de la situation scolaire des enfants de cadres et de celle des enfants d'ouvriers ? (document 3) (2 points)**
- 6) **Pourquoi, selon l'auteur, l'idéal de « l'égalité des chances » est-il remis en cause ? (document 4) (1 point)**

II. Question de synthèse (10 points)

Après avoir expliqué en quoi l'école est nécessaire à l'égalité des chances, vous montrerez que la réalisation de cet objectif connaît des limites.

DOCUMENT 1

Situation professionnelle en mars 2003 des jeunes sortis de formation initiale depuis environ cinq ans (en %) (France métropolitaine).



Source : Ministère de l'éducation nationale, 2003.

DOCUMENT 2

Depuis 1950, [...] l'allongement des scolarités n'a pas cessé. En 1950, 5% d'une classe d'âge atteignait le niveau du bac, ils sont aujourd'hui près de 70% de jeunes à franchir le cap. 40% quittent le système scolaire à bac +2, contre 15% il y a 20 ans. Et ils ont raison. Le risque de chômage est inversement proportionnel à la durée des études : les jeunes diplômés sont davantage embauchés que les jeunes sans diplômes [...]

Le diplôme reste l'arme des plus faibles. Il permet d'atténuer certaines inégalités entre les jeunes. A diplôme égal, un fils d'ouvrier aura toujours plus de mal à s'intégrer au marché de travail qu'un fil de cadre, notamment parce qu'il ne dispose pas dans son entourage immédiat des mêmes relations. Mais dès lors, quels autres atouts que sa formation scolaire faire prévaloir ? [...] Au bout de cinq ans, 90% des titulaires d'un diplôme égal au moins à bac + 3, qu'ils soient issus d'une famille favorisée ou moins aisée, deviennent cadres ou professions intermédiaires.

Source : Florence MOTTOT, « Le diplôme est-il une illusion ? », *Les Grands dossiers de Sciences humaines*, n° 4, Septembre, octobre, novembre 2006.

DOCUMENT 3

Situations des jeunes à 18 ans selon l'origine sociale (en %)

	Agriculteurs, artisans	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Ont arrêté leurs études	16	5	11	23	28	19
Collège, enseignement spécial, apprentissage, CAP, BEP	13	4	11	18	22	16
Seconde et Première (toutes filières)	9	7	11	11	10	10
Terminales (toutes filières)	27	24	26	25	23	24
IUT ⁽¹⁾ , STS ⁽²⁾ , autres techniciens supérieurs, diplômés des professions de la santé et du travail social	16	15	16	10	8	12
Université et CPGE ⁽³⁾	19	45	25	13	9	19
Total	100	100	100	100	100	100

Note : les âges sont calculés en fonction des générations, par exemple pour l'enquête Emploi de mars 2002, les jeunes âgés de 18 ans sont ceux de la génération 1983 (ils avaient 18 ans à la rentrée de septembre 2001).

Source : CERC, Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale, *Éducation et redistribution*, La Documentation Française. Paris 2003.

(1) IUT : Institut universitaire de technologie

(2) STS : Section de technicien supérieur

(3) CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles

DOCUMENT 4

Après la « fracture sociale » en 1995, c'est, à l'aube de ce XXI^e siècle, l'« ascenseur social » qui tombe en panne... Ce dernier constat [...] apparaît plus inquiétant encore. En effet, il touche à l'un des fondements de la République : l'ascension sociale par l'école. [...]

« [Aujourd'hui] seuls 30 % des enfants d'ouvriers accèdent à l'enseignement supérieur, contre près de 80% pour les enfants de cadres. Et dans les classes préparatoires aux grandes écoles, les étudiants issus de milieux modestes représentent à peine 15 % des effectifs. Ce sont des chiffres inquiétants [...] « Égalité des chances », cette formule si souvent répétée veut dire une chose simple, qu'il est bon de rappeler : que chacun, quels que soient son lieu et son milieu de naissance, ait les mêmes chances de s'élever, par son propre mérite, dans l'échelle sociale. C'est là tout le sens et toute la noblesse de l'École de la République ». Ces propos [...] illustrent bien ce qui est présenté comme le modèle français : la mobilité sociale sur une seule génération assurée par la réussite scolaire [...]. En France, l'acquisition des positions professionnelles se fait désormais de manière prédominante par le diplôme et la hiérarchie dans le salariat des positions professionnelles épouse étroitement la hiérarchie des diplômes.

Source : Stéphane Beaud, « *Le modèle français : l'ascenseur en panne ?* », Cahiers français, n° 330, janvier-février 2006.

Durée : 1 heure

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants :

SUJET A

Le sujet comporte un document.

THÈME DU PROGRAMME :

Sous-emploi et demande

DOCUMENT

Le volume de l'emploi, aussi bien dans les entreprises et industries individuelles que dans l'ensemble de l'industrie, est gouverné par le montant du « produit » que les entrepreneurs espèrent tirer du volume de production qui lui correspond. [...]

Lorsque l'emploi croît, le revenu réel global augmente. Or l'état d'esprit de la communauté est tel que, lorsque le revenu réel global croît, la consommation globale augmente, mais non du même montant que le revenu. [...] Pour une valeur donnée de ce que nous appellerons la propension de la communauté à consommer, c'est le montant de l'investissement courant qui détermine le niveau d'équilibre de l'emploi [...]. Ainsi, la propension à consommer et le montant de l'investissement nouveau étant donnés, il n'y aura qu'un seul volume de l'emploi compatible avec l'équilibre [...].

Ce volume ne peut être *plus grand* que le plein-emploi ; en d'autres termes le salaire réel ne peut être moindre que la désutilité marginale du travail. [...] Mais en général il n'y a pas de raison de penser qu'il doive être *égal* au plein-emploi. C'est seulement dans un cas spécial que la demande effective se trouve associée au plein emploi. [...].

Ce sont la propension à consommer et le montant de l'investissement nouveau qui déterminent conjointement le volume de l'emploi et c'est le volume de l'emploi qui détermine de façon unique le niveau des salaires réels – non l'inverse. Si la propension à consommer et le montant de l'investissement nouveau engendrent une demande effective insuffisante, le volume effectif de l'emploi sera inférieur à l'offre de travail qui existe en puissance au salaire réel en vigueur et le salaire réel d'équilibre sera *supérieur* à la désutilité marginale du volume d'équilibre de l'emploi.

Cette analyse nous explique le paradoxe de la pauvreté au sein de l'abondance. Le seul fait qu'il existe une insuffisance de la demande effective peut arrêter et arrête souvent l'augmentation de l'emploi avant qu'il ait atteint son maximum. L'insuffisance de la demande effective met un frein au progrès de la production alors que la productivité marginale du travail est encore supérieure à sa désutilité.

Source : J. M. KEYNES, *Théorie générale de l'intérêt, de l'emploi et de la monnaie*, Payot, 1977, (1^{ère} édition 1936).

QUESTIONS

- 1) À l'aide de vos connaissances et du **document**, vous analyserez le lien entre demande effective et emploi selon J.M. KEYNES. (9 points)
- 2) Expliquez le passage souligné. (5 points)
- 3) À partir d'un exemple de votre choix, vous montrerez que le niveau de l'emploi aujourd'hui ne dépend pas uniquement de l'évolution de la demande. (6 points)

SUJET B

Le sujet comporte un document.

THÈME DU PROGRAMME :

La rationalisation des activités sociales

DOCUMENT

L'administration purement bureaucratique, [...] par sa précision, sa permanence, sa discipline, son rigorisme et la confiance qu'elle inspire, par conséquent par son caractère de prévisibilité pour le détenteur du pouvoir comme pour les intéressés, par l'intensité et l'étendue de sa prestation, par la possibilité formellement universelle qu'elle a de s'appliquer à toutes les tâches, perfectible qu'elle est du point de vue purement technique afin d'atteindre le maximum de rendement, est, [...] de toute expérience, la forme de pratique de la domination *la plus rationnelle* du point de vue formel. Dans tous les domaines (État, Église, armée, parti, entreprise économique, groupement d'intérêts, association, fondation, etc.), le développement des formes « modernes » de groupement s'identifie tout simplement au développement et à la progression constante de l'administration bureaucratique. [...] Si l'administration bureaucratique est sans restriction — *ceteris paribus*¹ ! — la plus rationnelle du point de vue formel et du point de vue technique, elle est aujourd'hui tout bonnement inévitable de par les besoins de l'administration de masse (des personnes ou des biens). [...] Le grand instrument de supériorité de l'administration bureaucratique est le savoir spécialisé dont le besoin absolu est déterminé par la technique moderne et l'économie de la production des biens. [...] Le besoin d'une administration permanente, rigide, intensive et prévisible telle que le capitalisme [...] l'a historiquement créée (il ne peut exister sans elle) [...] conditionne ce destin inéluctable de la bureaucratie en tant que noyau de toute administration de masse. [...] De même que, à son stade de développement actuel, le capitalisme requiert la bureaucratie — bien que l'un et l'autre soient issus de racines historiques différentes — de même celui-là² représente le fondement économique le plus rationnel grâce auquel la [bureaucratie] peut exister sous sa forme la plus rationnelle parce qu'il lui permet, par la fiscalité, de disposer des moyens financiers nécessaires.

Source : Max WEBER, *Économie et société*, tome 1, chapitre 3,
© Presses Pocket, 1995 (1^{ère} édition 1922).

1. Toutes choses égales par ailleurs.
2. Le capitalisme.

QUESTIONS

- 1) À l'aide de vos connaissances et du **document**, vous expliquerez le développement de l'organisation bureaucratique selon M. WEBER. (9 points)
- 2) Expliquez la phrase soulignée. (5 points)
- 3) À l'aide d'un exemple de votre choix, vous montrerez que l'organisation bureaucratique présente des limites. (6 points)